

Technicien d'exploitation et de maintenance en installations automatisées

RNCP35241 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	250r
Formacode(s)	24431, 23641
Code(s) ROME	I1304, I1310, I1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	11/11/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600046

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Pôle écoles Méditerranée	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification de Technicien d'exploitation et de maintenance en installations automatisées répond au besoin de la Marine nationale de disposer de personnels qualifiés susceptibles d'exploiter et d'entretenir ses systèmes d'armement, dans un contexte où les déploiements multinationaux s'intensifient.

Le Technicien d'exploitation et de maintenance en installations automatisées assure la mise en œuvre, l'entretien, la maintenance et le stockage des systèmes d'armes (missiles, canons, torpilles, artillerie), des installations automatisées associées (bras hydrauliques, armes, robots et automatismes, grues, palans). Spécialiste en automatisme, en mécanique, en électricité industrielle, en hydraulique et pneumatique, il garantit la disponibilité et la fiabilité des systèmes d'armes. Il doit être capable de résoudre des problèmes techniquement imprévus et complexes survenant sur des matériels en évolution rapide, par conséquent touchés par de nouveaux types de pannes.

ACTIVITÉS VISÉES

Le Technicien d'exploitation et de maintenance en installations automatisées exerce les activités suivantes :

1. Mise en œuvre des systèmes d'armes et des installations automatisées
 - Mise en œuvre des systèmes d'armes et des installations automatisées
2. Maintenance et suivi logistique des systèmes d'armes et des installations automatisées
 - Maintien de la capacité opérationnelle des systèmes d'armes et des installations automatisées
3. Gestion de la soute à munitions
 - Assurer le stockage et la conservation des munitions et artifices adaptés aux systèmes d'armes et installations automatisées

- Participer aux actions de prévention et de lutte contre les sinistres

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le Technicien d'exploitation et de maintenance en installations automatisées est capable de :

1. Dans le domaine de la mise en œuvre des systèmes d'armes et des installations automatisées

- Effectuer les opérations préparatoires à la conduite des systèmes d'armes et des installations automatisées
- Préparer la mise en œuvre des systèmes d'armes et des installations automatisées
- Préparer les munitions
- Assurer la surveillance de la zone de navigation et exploiter les informations et données nécessaires à la conduite des systèmes automatisés
- Assurer une liaison régulière avec l'officier de quart
- Assurer le suivi à vue et transmettre toute information utile
- Mettre en place, sur ordre reçu, les systèmes d'armes et installations automatisées
- Rétablir les paramètres et la configuration originelle des mécanismes, systèmes d'armes et automatismes à l'issue de leur utilisation
- Rédiger les procès-verbaux d'utilisation des munitions
- Rendre compte

2. Dans le domaine de la maintenance et du suivi logistique des systèmes d'armes et des installations automatisées

- Préparer les opérations de maintenance préventive élémentaire des systèmes d'armes et des installations automatisées
- Assurer le suivi de la situation logistique et des approvisionnements en pièces et éléments de rechange
- Effectuer les opérations de maintenance préventive élémentaires des systèmes d'armes et des installations automatisées
- Réaliser certaines interventions courantes de maintenance corrective des systèmes d'armes et des installations automatisées

3. Dans le domaine de la gestion de la soute à munitions

- Réceptionner et entreposer les munitions
- Sensibiliser aux dangers spécifiques d'une soute à munitions et contrôler les entrées
- Faire respecter les mesures de sûreté et de sécurité
- Surveiller les paramètres de conservation des munitions
- Maintenir les conditions optimales de stockage des munitions et artifices
- Participer aux actions de prévention et de lutte contre les sinistres

Blocs de compétences

RNCP35241BC01 — Mettre en oeuvre des systèmes d'armes et de installations automatisées

LISTE DE COMPÉTENCES

Effectuer les opérations préparatoires à la conduite des systèmes d'armes et des installations automatisées dans le respect des règles de sécurité et de santé au travail (S.S.T.)

Préparer la mise en œuvre des systèmes d'armes et des installations automatisées dans le strict respect des consignes de sécurité

Préparer les munitions (selon les procédures et consignes de déstockage / assemblage) en vue de la mise en œuvre des systèmes d'armes et des installations automatisées

Assurer la surveillance de la zone de navigation, détecter et identifier tout navire et aéronef civil ou militaire à l'aide des matériels optiques, des marques et signaux de navigation maritime en vigueur et de la documentation maritime appropriée puis exploiter les informations et données nécessaires à la conduite des systèmes automatisés.

Assurer une liaison régulière avec l'officier de quart afin de lui transmettre les informations dans la terminologie appropriée.

Assurer le suivi à la vue d'un homme à la mer puis transmettre toute information utile en appliquant les procédures d'annonce réglementaires

Mettre en place, sur ordre reçu, les systèmes d'armes et installations automatisées

Rétablir les paramètres et la configuration originelle des mécanismes, systèmes d'armes et automatismes à l'issue de leur utilisation : - en effectuant les opérations de maintenance nécessaires et réglementaires. - en reconditionnant les munitions non utilisées.

Rédiger les procès-verbaux d'utilisation des munitions.

Rendre compte au chef d'unité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Par formation,
- Evaluations écrites et orales
- Mises en situation
- Par VAE,
- Après examen des livrets 1 et 2 et entretien avec les membres du jury

RNCP35241BC02 — Assurer la maintenance et le suivi logistique des systèmes d'armes et installations automatisées

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer les opérations de maintenance préventive élémentaire des systèmes d'armes et des installations automatisées dans le respect des procédures S.S.T. en vigueur.

Assurer le suivi de la situation logistique et des approvisionnements en pièces et éléments de rechange nécessaires aux interventions sur les systèmes d'armes et des installations automatisées

Effectuer les opérations de maintenance préventive élémentaires des systèmes d'armes et des installations automatisées dans le respect des procédures S.S.T. en vigueur et en toute connaissance des risques liés au courant électrique

Réaliser certaines interventions courantes de maintenance corrective des systèmes d'armes et des installations automatisées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Par formation,
- Evaluations écrites et orales
- Mises en situation
- Par VAE,
- Après examen des livrets 1 et 2 et entretien avec les membres du jury

RNCP35241BC03 — Assurer le stockage et la conservation des munitions et artifices

LISTE DE COMPÉTENCES

Réceptionner et entreposer les munitions associées aux différents systèmes d'armes en respectant les règles de stockage.

Sensibiliser aux dangers spécifiques d'une soute à munitions, contrôler les entrées des personnes habilitées à pénétrer en soute Faire respecter les mesures de sûreté et de sécurité.

Surveiller les paramètres de conservation des munitions conformément aux procédures en vigueur.

Maintenir les conditions optimales de stockage des munitions et artifices

Participer aux actions de prévention et de lutte contre les sinistres - en assurant des rondes de surveillance des locaux et matériels de lutte contre les sinistres (systèmes d'arrosage) - en rapportant tout incident dans le cahier de sécurité - en intervenant au sein des équipes d'intervention (soutien et attaque) lors de sinistres - en présentant aux responsables de la lutte contre le sinistre toute information relative à la soute dans le contexte d'un sinistre : l'état de la soute, de son positionnement par rapport au sinistre, de l'état et emplacement des munitions, des appareils et moyens de lutte contre les sinistres présents dans ce périmètre et de toute particularité de la soute.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Par formation,
- Evaluations écrites et orales
- Mises en situation
- Par VAE,
- Après examen des livrets 1 et 2 et entretien avec les membres du jury

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Technicien d'exploitation et de maintenance en installations automatisées exerce son activité soit à bord des navires ou des sous-marins, soit au sein de structures à terre, au sein d'organismes de soutien technique et opérationnel de la défense ou d'organismes interarmées.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Mécanicien d'armes
- Mécanicien d'armement
- Technicien des systèmes d'armes
- Technicien des armes et des munitions
- Technicien de canons et munitions
- Technicien des armes tactiques
- Canonnier

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité est soumise au respect d'une réglementation propre aux armées, notamment :

- La directive générale relative à l'organisation et la mise en œuvre des systèmes d'armes en lutte au-dessus de la surface ;
- Une instruction relative au stockage et à la manutention à bord, des munitions conventionnelles et artifices ;
- Un décret portant règlement d'administration publique sur la protection des travailleurs contre les risques particuliers auxquels ils sont soumis dans les établissements pyrotechniques

Une habilitation sur des installations électriques basse tension datant de moins de 3 ans, est exigée (habilitation électrique BT/H0 - B2V, BR, BC).

L'obtention du statut militaire, sous réserve des conditions de recrutement en vigueur, est exigée par le ministère des armées pour exercer cet emploi.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 266 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	26 163
Jugés difficiles à recruter	64 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Président du jury :

- Le commandant de l'école ou son représentant

Membres du jury :

- Le directeur de l'enseignement ou son représentant
- Le chef du département
- Le responsable de la formation
- L'instructeur principal du cours
- Les responsables « matières » concernés

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé soit de 5 membres, soit de 3 membres :

- Composition du jury de 5 membres :
 - Le président
 - 2 membres du collège « professionnel »
 - 2 membres du collège « formateur »
- Composition du jury de 3 membres :
 - Le président
 - 2 membres du collège « professionnel »

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 11/11/2025

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP20422

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41895

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35241/>